

Développements macroéconomiques récents

La croissance économique au Niger en 2021 a été plus faible qu'en 2020, attribuable principalement à la baisse de la production agricole due à la mauvaise pluviométrie. La croissance économique de 2021 a été tirée par les secteurs secondaire et tertiaire ainsi que par la hausse, certes modeste, de la consommation des ménages et des investissements. Les pressions inflationnistes se sont réduites, l'inflation reculant de 4,4% en 2020 à 3,19% en 2021, mais le taux d'inflation reste supérieur à la norme de 3% de l'UEMOA. Le déficit budgétaire s'est stabilisé à 5,2% en 2021, les recettes et dépenses publiques ayant quasiment évolué dans les mêmes proportions. Le déficit budgétaire a été financé à 85 % par des ressources extérieures, principalement des dons.

La dette publique a augmenté à 50,9 % du PIB en 2021, contre 43,6 % en 2020, mais reste inférieure au seuil de 70 % du PIB fixé par la CEDEAO, avec un risque modéré de surendettement selon l'analyse de viabilité de la dette du FMI en 2021. L'allocation de 126 millions de DTS en 2021 s'est élevée à 179 millions de dollars et a été utilisée pour apurer les arriérés de paiement et financer la campagne agricole de 2021. Le déficit chronique du compte courant légèrement détérioré à 13,6 % du PIB en 2021, contre 13,1 % en 2020, tandis que les réserves de change ont augmenté pour couvrir 6,1 mois d'importations, contre 5,5 mois en 2020. Le secteur financier, peu développé et peu diversifié, reste stable malgré la hausse du ratio des créances douteuses au total des prêts de 13,9 % en 2021, contre 12,6 % en 2020. Le taux de pauvreté a augmenté à environ 42 % en 2020, après être passé de 45,4 % en 2014 à 40,8 % en 2019. L'accès à l'emploi reste problématique – une cause d'inégalité – avec un taux de chômage officiel d'environ 16 % de la population active.

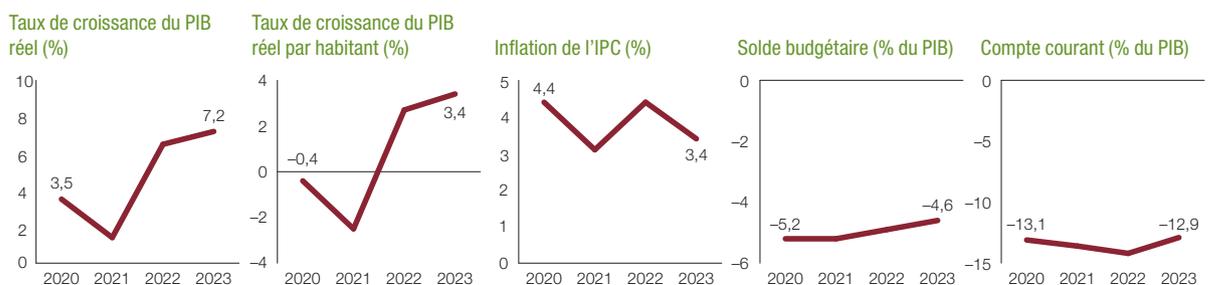
Perspectives et risques

La croissance économique devrait s'accélérer en 2022 et 2023 pour atteindre 6,5 % et 7,2 %, tirée par l'agriculture et soutenue par la nouvelle initiative agricole «3N» – Les Nigériens nourrissent les Nigériens –, la poursuite des investissements publics dans les infrastructures et l'augmentation des IDE dans le secteur extractif. La croissance du pétrole, qui a été négative ces deux dernières années, devrait atteindre

20,6 % et 86,2 % en 2022 et 2023. Les efforts de redressement macroéconomique doivent être poursuivis, notamment grâce à un nouveau programme de facilité élargie convenu avec le FMI en décembre 2021. Mais pour 2022 et 2023, cela ne permettra au Niger de respecter que la norme d'endettement par rapport aux critères de convergence de la de l'UEMOA notamment un niveau de dette publique d'environ 60 % du PIB. Le déficit chronique de la balance courante devrait commencer à se résorber d'ici 2023 avec le début des exportations de pétrole brut. Toutefois, ces bonnes perspectives économiques restent soumises à des risques substantiels découlant de la situation sécuritaire, de la conjoncture internationale notamment les impacts de la crise ukrainienne, et du changement climatique. Le Niger devrait accroître la mobilisation de ses ressources financières pour atténuer ces risques.

Changement climatique et options de politiques publiques

Confronté à un environnement naturel austère, le Niger est extrêmement vulnérable au changement climatique (notamment les inondations, la sécheresse, les tempêtes de sable et/ou de poussière, les températures extrêmes, les vents violents, les attaques de criquets et les feux de brousse). Étant donné que l'économie dépend fortement du secteur agropastoral et que le pays est enclavé, le changement climatique peut souvent entraîner une perte de croissance du PIB pouvant atteindre 3 % par an. Le Niger a récemment renforcé son cadre institutionnel et stratégique de lutte contre la dégradation de l'environnement et les effets du changement climatique, notamment en adoptant la nouvelle CDN relative à l'Accord de Paris et, en 2019, et en transformant l'Office national d'évaluation environnementale en une direction générale. En 2021, les mesures prises ont permis d'améliorer les scores du pays pour l'ODD 13 sur le changement climatique et l'Évaluation de la politique nationale et des institutions de la Banque sur les politiques et la réglementation environnementales. Les priorités nationales en matière d'atténuation des émissions de GES reflètent également la dépendance du Niger à l'égard de la biomasse et l'engagement du gouvernement à la surmonter, ce qui signifie, par exemple, mettre en avant la conservation, la substitution et l'économie de l'énergie provenant du bois, et promouvoir l'hybridation solaire/thermique dans le secteur de l'énergie.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.